

LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DES EXPERTS-COMPTABLES

LFRANCILIEN

NUMÉRO SPÉCIAL UE 2021 | N°110 | SEPTEMBRE 2021

21 Les temps forts

GRANDE
CONFÉRENCE :
LA LIBERTÉ

23 Les outils

INNEST :
RENCONTREZ
LA PROMO 2

26 Les institutions

LES CRCC DE PARIS,
VERSAILLES ET
DU CENTRE À
VOTRE SERVICE

NUMÉRO
SPÉCIAL
UE 2021

UNIVERSITÉS - D'ÉTÉ

7 • 8 • 9 SEPTEMBRE 2021

PALAIS DES CONGRÈS - PARIS



ARMÉS COMME JAMAIS

La profession est agressée ? Tiime s'engage à vos cotés.

Compte
professionnel

Production
comptable

Nouveauté 2021



Démos, tarifs,
cas clients sur
tiime.fr

Outils
clients

LFRANCILIEN

- 04. Édito
- 07. UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 2021
Temps forts
- 08. STAND SERVICIEL
Le 50 « Hors les murs »

LES TEMPS FORTS

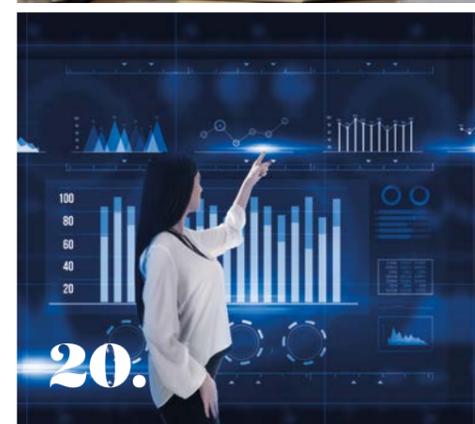
- 13. Conférence
Examen de conformité fiscale (ECF)
- 15. Conférence
des présidents
- 17. Conférence du Lab50
« Retour vers le futur »
- 18. Conférence
Comment accompagner vos clients dans la sortie
de crise avec la nouvelle procédure de traitement
des difficultés des entreprises ?
- 20. Conférence
Conduire la transformation de nos cabinets
- 21. Grande conférence
La liberté

LES OUTILS ET SERVICES

- 22. LUCA,
le centre d'affaires
de la profession comptable
- 23. Innest :
Rencontrez la promo 2
- 24. Asforef et Sup'Expertise Paris :
L'union fait la force
- 25. SerenitePro.fr :
Assurer la continuité
de votre activité

LES INSTITUTIONS

- 26. CRCC de Paris :
L'innovation pour l'audit
et l'accompagnement préventif
- 27. CRCC de Versailles et du Centre :
L'engagement et la contribution
des commissaires aux comptes à la relance
- 29. OUVRAGES
Les ouvrages des intervenants
de la grande conférence
- 30. PARTENAIRES
Merci à nos fidèles partenaires



- > **E.U.R.L.** au capital de 350 000€
- > **RCS** N° Paris B417 494 739 APE 741C
- > **ISSN** - N°1287 - 4140
- > **TVA intracommunautaire** FR 53417494739
- > **Diffusion** 12 000 exemplaires
- > **www.oec-paris.fr**
01 55 04 31 33
50, rue de Londres
75008 Paris
- > **email** lefrancilien@oec-paris.fr
- > **Directeur de publication** Laurent Benoudiz
- > **Comité de rédaction**
Aïcha Amejjoud
Laurent Benoudiz
Mickaël Brun
Marion Criel
Amélie Deraedt
Isabelle Faujour
Caroline Helin
Stéphanie Laporte
Marjorie Lohez
Julien Philip
Christine Roca
Virginie Roitman
Jérémy Younes
- > **Conception graphique & maquette** Julie Marie
- > **Crédits photos** iStock
Steven Jimel
- > **Impression** YD Print
- > **Partenariats spécial UE**
Corinne Rebaa
01 55 04 31 28

Il est temps de nous retrouver !

Pour cette nouvelle édition 2021 de nos Universités d'été, votre conseil régional vous a, à nouveau, préparé un programme de grande qualité. C'est le résultat d'un long travail réalisé par l'ensemble de vos élus, toutes tendances confondues, avec l'appui, l'imagination, le travail et l'implication des collaborateurs de l'Ordre et de la Compagnie !



Outre notre assemblée générale en présence de notre président national, **Lionel Canesi**, deux temps forts sont particulièrement d'actualité : la mission d'examen de conformité fiscale que j'aurai le plaisir d'animer avec **Frédéric Iannucci**, **Patricia Sellière** et **Jean-Pierre Cossin** (voir page 13) et la nouvelle procédure de traitement des difficultés des entreprises mise en place par la loi du 31 mai 2021 destinée aux petites entreprises avec **Vincent Reynier**, **Marine Pace** et **Virginie Verfaillie** (voir page 19).

Le thème de notre grande conférence est **la liberté** (voir page 21). On ne pouvait mieux choisir à l'heure où certains voient dans la mise en place d'un pass sanitaire une atteinte à notre liberté en oubliant celles que nous avons dû subir à travers couvre-feu, confinement et fermeture des commerces considérés comme « non-essentiels ». Quel est le prix de notre liberté ? Peut-on séparer la liberté de la responsabilité ? Pour éclairer votre réflexion, nous avons réuni d'extraordinaires conférenciers : **Gérald Bronner**, auteur d'un remarquable ouvrage (*Apocalypse cognitive*) sur l'impact des réseaux sociaux, **Jean-Philippe Delsol**, avocat, président de l'IREF* et essayiste, **Isaac Getz**, auteur de nombreux ouvrages sur l'entreprise libérée, **Delphine Horvilleur**, philosophe et première femme rabbin en France, **Gaspard Koenig**, philosophe et président du *think tank* Génération libre et **Marie Tabarly**, navigatrice.

Tout au long de ces trois jours, vous aurez également la possibilité de rencontrer l'ensemble des collaborateurs et des élus de l'Ordre pour répondre à vos questions, découvrir les services et les outils mis à votre disposition et échanger sur les possibilités de participer au fonctionnement de votre institution, que ce soit en tant que contrôleur qualité, de contrôleur de stage ou au sein de commissions et de comités. Le **50 « Hors les murs »**, c'est l'Ordre qui vient à votre rencontre aux UE pour partager notre passion pour notre profession, son rayonnement et son attractivité.

Ce numéro spécial du Francilien vous donnera un aperçu de la richesse de cet événement, ouvert à tous et gratuit, et vous donnera, nous l'espérons, l'envie de nous rejoindre au palais des Congrès du 7 au 9 septembre 2021. Nous vous attendons avec impatience !

Laurent Benoudiz

PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

* Institut européen de recherche militant pour la liberté économique et la concurrence fiscale



Quelle joie de se retrouver au palais des Congrès dès le 7 septembre pour 3 jours d'ateliers techniques, de conférences de haute volée, sur un espace d'exposition encore renouvelé !



De ce côté-là, la CRCC de Paris agrandit un peu plus ses espaces pour vous montrer toute l'étendue de sa nouvelle offre de services qui accompagne la transformation du métier de commissaire aux comptes. Démonstrations de **VizNow**, le template Power BI de revue analytique du FEC, mais aussi de nouvelles fiches pratiques pour renforcer votre rôle de prévention aux côtés de vos clients, dans le contexte de reprise.

À cet égard, j'aurai le plaisir de co-animer l'un des temps forts de ces prochaines Universités d'été avec **Laurent Benoudiz** sur la prévention des difficultés des entreprises, le mercredi 8 septembre de 9h30 à 11h00. Nous échangerons avec certains acteurs du monde judiciaire pour développer les synergies qui participeront à la réduction du risque de défaillances et à une relance économique pérenne.

Discuter des enjeux de nos professions du chiffre mais sur un ton décalé, c'est le pari que nous nous sommes lancés avec **Laurent Benoudiz** et **Florent Burtin** pour la prochaine conférence des présidents, le 7 septembre à 11h30. Pour vous offrir un moment sans langue de bois, nous serons accompagnés d'un journaliste reconnu pour son humour, qui nous mènera hors des sentiers battus : **Karl Zéro**.

Enfin, chers membres de la CRCC, notez bien l'assemblée générale de votre compagnie le 8 septembre à 14h30 en présence de **Florence Peybernes**, présidente du H3C.

Très belles Universités d'été à toutes et tous !

Vincent Reynier

PRÉSIDENT DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

Les Universités d'été sont chaque année une occasion de participer à la formation gratuite des commissaires aux comptes.



Pour l'édition 2021, nous proposons de **nouvelles missions** de diagnostic, d'attestations et d'audit, dans la lignée de la compagnie nationale, afin de permettre aux commissaires aux comptes d'ouvrir de nouveaux marchés chez les TPE et PME. Ces entreprises ont besoin d'évoluer dans un environnement économique en toute confiance. Ces nouvelles missions participent au fait d'inscrire le commissaire aux comptes dans le rôle d'acteur de confiance. En tant que maillon essentiel, de la confiance, il consolide son rôle auprès des entreprises et des parties prenantes.

Nous nous fixons également comme objectif de faire en sorte que le commissaire aux comptes devienne incontournable dans la certification des informations non-financières, et participe ainsi à la bonne gouvernance durable des entreprises, ainsi qu'à la relance économique.

La CRCC de Versailles et du Centre agit en continu sur le terrain afin d'assurer la transmission d'informations à l'ensemble des parties prenantes et des entreprises.

Florent Burtin

PRÉSIDENT DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE VERSAILLES ET DU CENTRE

Misez sur le partage du profit pour relancer la performance

LA MAJORITÉ DES ENTREPRISES FRANÇAISES SORTENT TRÈS FRAGILISÉES DE LA CRISE LIÉE À L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19. LE CONTEXTE EST À LA MODÉRATION SALARIALE ET POURTANT LES TPE PME ONT PARTICULIÈREMENT BESOIN DE STIMULER L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS POUR RELANCER LEUR ACTIVITÉ. C'EST LE MOMENT DE VOUS INTÉRESSER À L'INTÉRESSEMENT ET À LA PARTICIPATION.



Par **Éric Bidault**, Directeur Commercial Régional, Eres, spécialiste en épargne salariale, retraite et actionariat salarié

L'INTÉRESSEMENT, OUTIL INCONTOURNABLE POUR RELANCER LA PERFORMANCE

L'intéressement est un dispositif facultatif d'association à la performance de l'entreprise. Outil de management vertueux, il permet de verser des primes à ses salariés en contrepartie de l'atteinte d'objectifs collectifs définis dans l'accord. Toutes les entreprises avec au moins 1 salarié peuvent mettre en place un accord d'intéressement.

L'intéressement est un dispositif très souple qui peut être indépendant des résultats financiers de l'entreprise.

L'entreprise dispose d'une grande liberté pour définir la formule de calcul du montant global de l'intéressement, les objectifs à atteindre et les critères de déclenchement. Elle a également la possibilité de modifier les critères pour s'adapter à un nouveau contexte. Les objectifs peuvent être basés sur des critères comptables ou sur des critères métier en incluant des critères extra-financiers, non indexés sur le bénéfice ou le chiffre d'affaires par exemple.

L'intéressement est un outil de management au service de la politique RSE des entreprises.

Il permet de partager la valeur et d'associer financièrement les salariés à la performance de l'entreprise. Il valorise le capital humain, motive et fédère les salariés autour d'objectifs communs encore plus essentiels en période de crise. C'est un dispositif qui valorise la marque employeur grâce à une politique de rémunération attractive.

LA PARTICIPATION VOLONTAIRE, OUTIL TRÈS EFFICACE POUR LES ENTREPRISES FAMILIALES ET LES HOLDINGS

Obligatoire dans les entreprises de plus de 50 salariés, la participation peut être mise en place volontairement dans toutes les entreprises avec au moins 1 salarié (même à temps partiel). Elle est particulièrement adaptée aux entreprises familiales et holdings animatrices ou exerçant un mandat social rémunéré : chefs d'entreprise, conjoint collaborateur ou associé et salariés

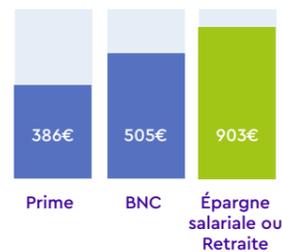
clés peuvent recevoir un complément de rémunération supérieur à 30 000€ dans un cadre fiscal et social imbattable... Pour les holdings animatrices ou exerçant un mandat social rémunéré, la participation volontaire s'appuie souvent sur une formule dérogatoire, liée au résultat net comptable, lorsque la formule légale est inopérante.

Dans tous les cas de figure, un supplément de participation est possible. Décidé unilatéralement par le dirigeant, il offre la souplesse d'ajuster précisément, pour un exercice fiscal donné, le montant de la prime distribuée. Pour piloter au mieux cette option, l'accord de participation mentionnera les quatre plafonds légaux de la participation.

L'INTÉRESSEMENT ET LA PARTICIPATION BÉNÉFICIAIRE D'UN CADRE FISCAL ET SOCIAL EXCEPTIONNEL

Pour 1 000€ de coût entreprise, déductibles, c'est 903€** d'épargne nette au bénéfice des salariés et des mandataires sociaux. Les primes d'intéressement et de participation offrent plus de pouvoir d'achat aux salariés pour un coût employeur plus faible. Qui dit mieux ?

GAIN NET BÉNÉFICIAIRE POUR UN COÛT ENTREPRISE DE 1 000€*



Experts-comptables, vous êtes l'interlocuteur privilégié du chef d'entreprise et il a besoin de vous pour l'accompagner dans l'optimisation de sa politique de rémunération. Il a besoin de vous pour lui conseiller des leviers puissants afin de favoriser l'engagement de ses collaborateurs et soutenir la relance. Mise sur le partage du profit pour rendre service à vos clients !

* Hypothèses : salarié (charges patronales de 45%, charges salariales de 23% y.c. CSG-CRDS, TMI 30%), TNS (charges 30%, TMI 30%).

** 0% de forfait social sur la participation, l'intéressement et l'abandonnement pour les entreprises de < de 50 salariés (sur l'intéressement dans les entreprises de < de 250 salariés).



Temps forts des UE 2021

MARDI 7
SEPTEMBRE 2021

9H30 À 11H00
Conférence
Examen de Conformité Fiscale (ECF)

11H30 À 13H00
Conférence
des présidents
ANIMÉE PAR KARL ZÉRO

16H30 À 18H00
Conférence
LAB 50 : Retour vers le futur

12h30-13h30
Partagez un cocktail avec les partenaires sur les stands de l'exposition

MERCREDI 8
SEPTEMBRE 2021

9H30 À 11H00
Conférence
Comment accompagner vos clients dans la sortie de crise avec la nouvelle procédure de traitement des difficultés des entreprises ?

11H30 À 13H00
Conférence
Construisons notre futur : comment conduire la transformation de nos cabinets ?

14H30 À 16H00
Assemblée générale de la CRCC de Paris

16H30 À 18H00
Assemblée générale de l'OEC Paris IDF

JEUDI 9
SEPTEMBRE 2021

16H30 À 18H30
Grande conférence
THÈME : LA LIBERTÉ
ANIMÉE PAR ADÉLAÏDE BARBIER

Conditions d'accès

Afin d'accéder au palais des Congrès, il vous faudra :

- OBLIGATOIRE**
une pièce d'identité
Les pièces d'identité acceptées : carte d'identité, titre de séjour, permis de conduire
- ET**
un test PCR
Le résultat d'un test PCR ou antigénique ne concluant pas à une contamination par la Covid-19
- OU**
un justificatif vaccinal
Un justificatif de l'administration d'un vaccin (2 doses administrées depuis plus de 15 jours) contre la Covid-19
- OU**
un justificatif rétablissement
Un document attestant de votre rétablissement à la suite d'une contamination par la Covid-19

Édition 2021 – format hybride
De septembre à décembre

« Accompagner le dirigeant à l'ère post-Covid »

LES RENDEZ-VOUS DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

AU PROGRAMME
Matinales, MasterClasses virtuelles, parcours de formation
Journée de salon le 30 novembre 2021

Plus d'informations : oec-paris.fr

Le 50 « Hors les murs »

Toutes les équipes du 50 rue de Londres se délocalisent aux Universités d'été. Un moment d'échange privilégié pour découvrir les outils et services développés par le conseil régional.

Venez échanger en direct avec les équipes du 50 !

Aide à la résolution de vos litiges clients – confrères

La **commission résolution des litiges** (composée d'un président, 4 vice-présidents et 53 membres experts-comptables) résout des litiges portant sur : un détournement de clientèle, un comportement, une atteinte au devoir de confraternité, une rétention abusive de documents...

2 commissions se tiennent par mois (8 dossiers sont traités par la commission).

Des procédures de conciliation et d'arbitrage (270 dossiers en 2020) sont mises en œuvre pour les litiges portant sur les honoraires et l'indemnité de rupture, le droit de rétention, le prix de cession ou de présentation de clientèle, la cession de parts sociales / actions, le contrat de collaboration.



CONSULTATIONS Déontologie – litiges : toutes les réponses à vos questions !

Nous vous accueillerons sur notre stand pour répondre à vos questions à propos des litiges que vous pourriez rencontrer avec vos clients, vos confrères et à toutes vos interrogations relatives à votre exercice professionnel et au respect des règles déontologiques (conditions d'exercice, incompatibilités, secret professionnel, démission, reprise de dossiers, nouvelles missions...)

Prenez rendez-vous en ligne pour une consultation :
deontologie@oec-paris.fr

L'Ordre vous accompagne et vous soutient dans votre exercice professionnel tout au long de l'année

Réforme du contrôle qualité : un nouveau contrôle sous le signe de la performance du cabinet

Les équipes de l'Ordre ont construit un nouveau contrôle qualité, plus adapté aux besoins de notre profession et à son évolution, tout en répondant au mieux à tous les principes fondamentaux du contrôle qualité.

Depuis 2020, le contrôle de qualité comporte un nouveau volet consacré à l'amélioration de la performance du cabinet, qui a pour objectif de proposer des pistes de réflexion pour faire progresser le cabinet.

Ce moment privilégié avec le contrôleur permet à l'expert-comptable d'échanger en toute confraternité sur différents aspects de la gestion de son cabinet tels que la stratégie, l'organisation, le pilotage, le marketing, la communication et les ressources humaines grâce à un nouvel outil de diagnostic performance.

À l'issue du diagnostic performance, le professionnel obtient :

- > un **rapport de diagnostic** qui résumera son positionnement actuel pour chacun des grands domaines analysés ;
- > un **plan d'action personnalisé et priorisé**, qui listera, le cas échéant, les actions à entreprendre en fonction de leur degré d'urgence.

Comité Solidaire : l'Ordre soutient les confrères rencontrant des difficultés

Si vous rencontrez des difficultés dans votre quotidien professionnel, si vous ne parvenez plus à assurer la gestion de votre cabinet, les membres du comité Solidaire sont à votre écoute pour vous conseiller, vous accompagner et vous orienter vers des dispositifs mis en place par le conseil régional ou d'autres institutions professionnelles afin de prévenir les situations de détresse.

Un numéro vert pour aider les professionnels à repérer un Burn out avant qu'il ne s'installe

Numéro vert Prévention Burn Out

0 800 501 201 Service et appel gratuits

Appel gratuit et confidentiel

En partenariat avec Amarok (observatoire de santé des dirigeants de TPE et PME). Le 0 800 501 201 est gratuit depuis un poste fixe et accessible à tous les experts-comptables et commissaires aux comptes franciliens.

Au bout du fil, un-e psychologue, spécialisé-e en psychologie du travail et des organisations, écoute son interlocuteur de façon bienveillante. L'anonymat et la certitude du respect du secret professionnel permettent à l'appelant de s'exprimer en toute confiance et de lever des barrières qui paraissaient inamovibles. Fort-e de sa formation et de son expérience, le-a psychologue analyse la situation et peut ainsi conseiller et orienter son interlocuteur vers d'autres professionnels (psychologues, sophrologues, psychiatres, etc.) susceptibles de l'aider.

Cinq consultations sont prises en charge par l'Ordre et gratuites pour le professionnel.

Le rythme et la programmation seront déterminés par les professionnels suivis.

Cellule d'accompagnement : un nouveau dispositif pour vous permettre d'accompagner vos clients en difficulté

Le contexte de la crise sanitaire a fait des professionnels du chiffre, des alliés précieux pour les chefs d'entreprise ayant besoin de conseils en matière de prévention et de traitement des risques.

Le conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Paris Île-de-France, la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris et les tribunaux de commerce d'Île-de-France, ont développé une cellule d'accompagnement « Soutenir vos clients en difficulté ».

Cette collaboration a pour objectif de sensibiliser la profession à la diversité des outils permettant de redresser la situation d'une entreprise qui rencontre des difficultés.

Grâce à ce dispositif, les experts-comptables et commissaires aux comptes sont assistés dans leur diagnostic et dans l'orientation de leurs clients vers les dispositifs du tribunal de commerce. Un rendez-vous téléphonique avec un juge permet au professionnel du chiffre d'être dirigé vers l'outil de prévention ou de traitement des difficultés, tout en garantissant l'anonymat du client.

C'est dans la continuité de cette volonté qu'une newsletter est envoyée chaque mois à l'ensemble de la profession sur des thématiques différentes en lien avec les entreprises en difficultés notamment sur la nouvelle procédure accélérée, la diffusion d'un outil pour déterminer si le client est en cessation des paiements, les procédures préventives, les mesures déclenchées par le jugement d'ouverture...

Pour prendre contact avec la cellule :
01 55 04 31 78
ou soutenirvosclients@oec-paris.fr



Retour sur les rendez-vous au 50 de 2021

18 JANVIER 2021
Démystifier les procédures de prévention et de traitement des difficultés des entreprises

18 FÉVRIER 2021
Découvrez en avant-première LUCA, le centre d'affaires de la profession

18 MARS 2021
Société pluri-professionnelle d'exercice (SPE) : un partage de compétences pour développer son activité

15 AVRIL 2021
Responsabilité professionnelle : connaître les risques de mise en cause pour mieux les prévenir

11 MAI 2021
Comment l'Ordre vous accompagne en cas de difficultés

9 JUIN 2021
L'Ordre vous aide à résoudre vos litiges

22 JUIN 2021
Accompagnement des PME et relation de confiance : échangez avec la DGFiP

Et dès septembre, de nouveaux rendez-vous...

Au-delà des Universités d'été, les RENDEZ-VOUS AU 50 / LES PETITS DEJ' AU 50 :

Les nouveaux locaux du 50 rue de Londres ont permis de lancer en janvier 2019 « les Rendez-vous au 50 ». Ces rendez-vous sont des ateliers thématiques, organisés un jeudi par mois en fin de journée et présentent les services et les outils de l'Ordre.

Ces rencontres permettent aux confrères d'échanger de manière interactive avec les élus et les permanents sur leurs pratiques professionnelles, d'être aidés dans la résolution de certaines difficultés (questions de déontologie, litiges avec des clients ou un confrère) ou d'être accompagnés dans la gestion de leur cabinet par la présentation des différents outils mis à leur disposition par l'Ordre.

Fort du succès rencontré en 2019, il a été décidé de décliner ces rendez-vous en version matinale. Début 2020 « les Petits Dej' du 50 » ont abordé des sujets d'actualité et techniques liés à l'exercice professionnel.

Depuis mai 2020 et pour répondre aux contraintes de la crise sanitaire, les « RDV au 50 » ont été adaptés au format webinar et ont permis ainsi d'élargir le public et d'augmenter l'audience.

PROCHAIN RDV AU 50 « Comment et pourquoi accueillir un expert-comptable stagiaire au sein de son cabinet »

16 SEPTEMBRE 2021

Plus d'infos sur oec-paris.fr

L'Ordre vous aide à réinventer votre cabinet et à développer de nouvelles missions

Lancement du parcours de la transformation : des ateliers avec des solutions concrètes pour construire votre stratégie, manager votre transformation et vendre vos nouvelles missions.

Une grande conférence (un des temps forts des Universités d'été) portera sur la conduite du changement dans l'entreprise.

Co-animée par Virginie Roitman, Philippe Barré et Jean-François Marvaud, directeur associé d'un cabinet de conseil, directeur pédagogique à HEC Paris, spécialiste de la conduite du changement, cette conférence introduira le parcours de la transformation proposé par le conseil régional.

Du 14 septembre 2021 au 5 juillet 2022, 9 ateliers hybrides vous permettront de suivre un parcours de sensibilisation en vous proposant des solutions concrètes pour aller plus loin : formations à la carte sur un thème dédié, outils pratiques, mentoring, coaching.



Le parcours de la transformation : 9 ateliers pour engager la transformation de votre cabinet



1 Construire sa stratégie

MARDI 28 SEPTEMBRE 2021
Moi dirigeant, leader de la transformation : construire son cabinet

MARDI 19 OCTOBRE 2021
La nouvelle offre : le business model (vision, formalisation...)

MARDI 9 NOVEMBRE 2021
Construire sa stratégie et le plan d'action du cabinet



2 Manager sa transformation

MARDI 14 DÉCEMBRE 2021
Manager la conduite du changement : piloter la transformation (processus, outils, composition)

MARDI 11 JANVIER 2022
Fédérer les équipes : mobiliser les collaborateurs dans la dynamique du changement

MARDI 8 FÉVRIER 2022
Les outils du changement : la mise en œuvre



3 Vendre ses nouvelles missions

MARDI 17 MAI 2022
Packager son offre (définition, prix, etc.)

MARDI 7 JUIN 2022
Communiquer l'offre à son réseau

MARDI 5 JUILLET 2022
Oser vendre : répondre aux besoins des clients

De la saisie manuelle à la comptabilité prédictive : la révolution du machine learning

LORSQUE L'ON VOUS PARLE DE DÉMATÉRIALISATION, VOUS PENSEZ INSTANTANÉMENT AU SCAN DE FACTURES OU À LA GESTION ÉLECTRONIQUE DE VOS DOSSIERS. MAIS AVEZ-VOUS SONGÉ À LA DÉMATÉRIALISATION DE VOTRE PROCESSUS PRODUCTIF ? SAVIEZ-VOUS QU'IL ÉTAIT POSSIBLE DE DÉMATÉRIALISER LA SAISIE ? IL S'AGIT DE LA DÉFINITION DE RPA : ROBOTIC PROCESS AUTOMATION (AUTOMATISATION ROBOTISÉE DES PROCESSUS).



Léopold Wenger accompagne Chaintrust dans l'amélioration de la qualité des écritures produites par les algorithmes de machine learning.

COMMENT C'EST FAIT : L'ANALYSE TRIDIMENSIONNELLE DES ALGORITHMES DE COMPTABILITÉ PRÉDICTIVE

La comptabilité prédictive repose sur une analyse tridimensionnelle qui consiste à déterminer le schéma comptable S à adopter, pour une entité E dans le contexte C.

En France, la normalisation « par le haut » émanant de l'ANC et des recommandations de l'OEC permet d'avoir un référentiel standard et normé facilitant l'apprentissage des schémas comptables par la machine. À l'inverse, dans certaines économies, notamment les États-Unis où les standards émanent de la base par les « generally accepted accounting practices », les pratiques sont diverses et donc moins évidentes à retranscrire.

L'entité, quant à elle, se caractérise d'abord par son activité. Sur la base du cœur de métier de l'entreprise, l'algorithme peut déjà se faire une première idée de la traduction à donner aux différentes transactions économiques (ex : achat d'une caisse de champagne en #625 pour un cabinet et #607 pour un restaurateur).

Concernant le contexte, il est défini par les éléments essentiels de la facture, à savoir :

- > La nature de la transaction (achat/vente)
- > Le sens de l'opération (facture/avoir)
- > Le partenaire commercial (client/fournisseur)
- > L'objet de l'échange (description du bien et/ou du service)
- > Le montant (charge courante/actif immobilisable)

COMMENT ÇA MARCHE : LA QUALITÉ DE VOS DONNÉES À L'ORIGINE DE LA QUALITÉ DES PRÉDICTIONS

Afin de confirmer les prédictions des schémas comptables de l'entité, le FEC d'un exercice fiscal déjà validé constitue la base de données la plus pertinente.

En effet, le fichier des écritures comptables est la trace que vous avez laissée de votre jugement professionnel face à une transaction économique lors des exercices précédents. Par conséquent, l'outil, même en phase d'apprentissage, connaît déjà les règles que vous et des centaines de confrères avez adopté face à une si-

tuation impliquant le montant, le partenaire commercial, le cœur d'activité etc ...

Il indique les contraintes de saisie à la machine traduisant les habitudes des collaborateurs, tel que :

- > La structure des comptes de tiers (comptabilité principale, auxiliaire ou « hybride »)
- > Les comptes centralisateurs utilisés fréquemment (#401Divers, #0CB, #10Carburant...)
- > La méthodologie de contrôle de la TVA (par les comptes de P&L, de bilan ou les 2)
- > Vos habitudes en matière d'activations des dépenses
- > Etc.



À QUOI ÇA SERT : CHAINTRUST UN VÉRITABLE BESOIN POUR LA PROFESSION

La RPA peut donc se résumer comme étant l'apprentissage du comportement humain par la machine.

D'abord présente dans l'automatisation de saisie de notes de frais (Jenji, Expensify...) elle s'est ensuite étendue au marché de la saisie de la comptabilité de trésorerie des indépendants (Qonto, GeorgesTech...). Pendant la crise sanitaire, auditeurs et experts-comptables ont focalisé toute leur attention sur le soutien de leur client (PGE, chômage partiel...). En tant qu'acteur de la relance économique, ce rôle d'accompagnement sera d'autant plus important. Dans cette perspective, Chaintrust s'impose aujourd'hui afin de permettre aux collaborateurs comptables de recentrer leur métier (conseil, estimations comptables...) et de s'émanciper de la tâche qui consomme près de 47% de leur temps* : la tenue courante des comptabilités d'engagement.

* Xerfi, Les ripostes des acteurs de l'expertise comptable et de l'audit pour affronter l'après-crise, Octobre 2020



Conférence Examen de conformité fiscale

Dans le cadre de la loi Pacte, l'examen de conformité fiscale (ou ECF) est une mission qui offre aux experts-comptables et commissaires aux comptes la possibilité d'une nouvelle mission d'accompagnement et de sécurisation des entreprises.

fin qu'ils puissent la réaliser, il faut que les entreprises en fassent la demande lors du dépôt des liasses fiscales. Si elle est encore peu prise en charge par les cabinets, elle peut s'accomplir annuellement depuis les exercices clos à compter du 31 décembre 2020. Pourquoi se positionner sur cette mission ? Pourquoi inciter les consœurs et confrères à la proposer à leurs clients ? Quels en sont les avantages ? Laurent Benoudiz, Jean-Pierre Cossin, Frédéric Iannucci et Patricia Sellière vous proposent un nouveau focus sur cette mission qui représente, entre autres, une opportunité unique d'acquiescer le statut de tiers de confiance.

Avec l'examen de conformité fiscale, l'administration fait sa révolution et accepte de confier aux professionnels du chiffre et du droit qui le souhaitent, et à la demande des entreprises, le contrôle de la bonne application des règles fiscales relatives aux questions les plus récurrentes. Le compte rendu de mission du professionnel vaut mention expresse et aucune pénalité d'aucune sorte ne pourra être supportée par une entreprise qui sera de bonne foi. Cette mission semble avoir été faite sur-mesure pour les experts-comptables. L'ECF mélange l'audit comptable et l'audit fiscal de telle sorte que personne n'est mieux placé que les membres de l'Ordre pour réaliser cette nouvelle mission qui pourtant est largement ouverte à toutes les compétences. Remplir une mission d'intérêt général qui renforce la bonne image de la profession d'expert-comptable auprès des pouvoirs publics en apportant de la sécurité aux entreprises clientes est aujourd'hui une chance dont il faut se saisir. »

Jean-Pierre Cossin

L'ECF offre aux professionnels du chiffre ou du droit la possibilité d'exercer une nouvelle mission, reconductible chaque année, qui les confortera dans leur rôle d'accompagnement et de sécurisation, tout en permettant aux entreprises de bénéficier de garanties en cas de contrôle fiscal. »

Patricia Sellière

Les conférenciers



Laurent Benoudiz
PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE



Jean-Pierre Cossin
CONSEILLER, MAÎTRE HONORAIRE À LA COUR



Frédéric Iannucci
ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES - CHEF DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ JURIDIQUE ET DU CONTRÔLE FISCAL



Patricia Sellière
CHARGÉE DE MISSION « RELATION DE CONFIANCE » AUPRÈS DU CHEF DE SERVICE DE LA SÉCURITÉ JURIDIQUE ET DU CONTRÔLE FISCAL (BERCY)



La comptabilité, un moyen plutôt qu'une fin pour valoriser son offre

La période que nous traversons a profondément transformé la relation entre les cabinets et leurs clients, dont les besoins d'accompagnement n'ont jamais été aussi importants. Pourtant, le conseil réellement facturé ne représente toujours que 10% du chiffre d'affaires des cabinets, qui doivent redoubler d'effort pour trouver des leviers de croissance.

S'adapter aux évolutions récentes du marché

De plus en plus d'entrepreneurs sont à la recherche d'un professionnel polyvalent, réactif et proactif sur les questions comptables au sens large. Sur de nombreux sujets, l'accompagnement par un expert-comptable est souvent vital, par exemple pour calculer et fixer son revenu, anticiper ses échéances fiscales et sociales, définir des stratégies de développement pour investir ou recruter... le tout en assurant la mission comptable traditionnelle.

Contribuer au succès de ses clients avec les bons outils

Les entrepreneurs souhaitent que la technologie leur fasse gagner du temps tout en simplifiant leur quotidien. Sur ces aspects, les solutions collaboratives jouent un rôle clé. Dans le cas de QuickBooks, l'interface intuitive et complète va même plus loin en se plaçant au cœur des flux du client, grâce à des centaines de connecteurs sécurisés : logiciels de caisse, solutions de paiement, comptes bancaires, plateformes e-commerce...

Alimenté en continu par les entrepreneurs, QuickBooks devient ainsi l'outil quotidien du cabinet pour automatiser la comptabilité : collecte, tenue, rapprochements, préparation et pré-révision des comptes, exports FEC vers les outils de production... tout en permettant des restitutions pertinentes et personnalisées !

Générer plus de valeur par la transformation digitale

Comme chaque cabinet est unique, nous croyons que leur potentiel peut être exploité en développant des axes stratégiques précis. C'est pour cela que QuickBooks propose aux cabinets un accompagnement adapté à leurs ambitions, sur différents leviers :

- Faciliter la transformation digitale grâce à des formations dédiées.
- Fidéliser les clients en développant de nouvelles sources de revenus, notamment via les missions d'accompagnement en gestion.
- Attirer de nouveaux clients en valorisant l'offre digitale et via le référencement dans l'annuaire des Experts-Comptables QuickBooks.
- Améliorer l'attractivité du cabinet pour recruter de nouveaux collaborateurs, fidéliser les équipes et développer les compétences en interne.

Fiers de compter plus d'un milliard d'experts-comptables partenaires, nous renouvelons notre souhait d'être aux côtés de la profession pour relever ensemble les challenges d'aujourd'hui et de demain.



Devenez partenaire QuickBooks :
www.quickbooks.fr/experts-comptables

Rencontrez-nous ou demandez une démonstration :
partenariat-quickbooks@intuit.com - 0805 220 190

Intuit France, SAS au capital de 1000 € - RCS Paris 802 640 292 - 7 rue de la Paix 75002 Paris.

MARDI 7
SEPTEMBRE 2021
11h30 - 13h00

Conférence des présidents

Laurent Benoudiz, Florent Burtin et Vincent Reynier échangeront sur les sujets qui font l'actualité de notre profession.

Véritable temps fort des Universités d'été, la conférence des présidents animée cette année par Karl Zéro sera conduite à la manière d'un journal télévisé. Nos présidents aborderont la prévention des difficultés, l'examen de conformité fiscale, la formation initiale et l'attractivité de la profession. S'en suivra un jeu de questions/réponses « Pour ou contre ? » avec l'assistance.

Ne manquez pas ce moment d'échange qui s'annonce plein de rebondissements sous l'oeil espiègle de Karl Zéro !

CONFÉRENCE
ANIMÉE PAR
Karl Zéro



MERCREDI 8
SEPTEMBRE 2021

Assemblées générales

Les assemblées générales seront l'occasion de revenir sur les principaux faits marquants et de vous présenter les comptes des institutions.

Assemblée générale de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris

14H30 - 16H00

Interventions de Vincent Reynier, président de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris, de Florence Peybernes, présidente du H3C et Yannick Ollivier, président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes

Assemblée générale de l'Ordre des experts-comptables de Paris Île-de-France

16H30 - 18H00

Interventions de Lionel Canesi, président du conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables et Laurent Benoudiz, président du conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Paris Île-de-France

AÉSIO MUTUELLE, UNE MUTUELLE NOUVELLE, ENGAGÉE AUPRÈS DES EXPERTS-COMPTABLES



Nouveau partenaire du Conseil Régional de l'Ordre de Paris, retrouvez-nous à l'occasion des Universités d'Été du 07 au 09 septembre au Palais des Congrès de Paris.



EN QUOI AÉSIO MUTUELLE SE DISTINGUE DES AUTRES ACTEURS ?

AÉSIO mutuelle est née le 1^{er} janvier dernier de la fusion de ses 3 mutuelles fondatrices : Adréa, Apréva et Eovi Mcd. Elle a l'ambition d'accompagner ses adhérents à chaque étape de leur vie, en leur proposant des solutions globales d'assurance et de services répondant à leurs besoins actuels tout en anticipant ceux à venir.

Nous ambitionnons d'être la mutuelle qui apporte des réponses adaptées et innovantes en matière de santé, de prévoyance, d'épargne, de retraite et d'accompagnement de nos adhérents. Notre fort ancrage sur les territoires nous permet de maintenir un lien fort et durable avec les territoires et leurs acteurs économiques pour poursuivre notre action en faveur du vivre mieux.

UNE PROXIMITÉ REVENDIQUÉE AVEC LES EXPERTS-COMPTABLES

Nous sommes présents à l'occasion de tous les événements marquants de la profession : Congrès du Conseil Supérieur de l'Ordre, Congrès de vos syndicats professionnels et par des animations dans les CROEC et le parrainage de cérémonies de Prestation de Serment, ...

AÉSIO mutuelle accompagne les experts-comptables à travers l'animation de conférences autour de plusieurs thématiques telles que la RSE, la prévention, la valorisation de la marque employeur, ...

UNE OFFRE DE SERVICES ADAPTÉE À LA PROFESSION

Nous proposons une offre performante de couverture santé et prévoyance pour les cabinets et leurs clients. Des services additionnels s'ajoutent à ces offres : un dispositif d'aide au recrutement des cabinets, un programme « CAP Santé Entreprise » pour la prévention et la promotion de la santé auprès de vos collaborateurs et de vos clients, un service d'assistance, de télémedecine, ...



Avec AÉSIO mutuelle, vous disposez pour vos clients d'une offre conforme concernant plus de 43 branches professionnelles disposant d'un régime collectif.

Vous pouvez prendre connaissance régulièrement de nos actions à vos côtés, au travers de notre newsletter qui vous est adressée régulièrement.

Pour toutes informations, contactez-nous :
> par mail à expert-comptable@aesio.fr
> ou sur aesio.fr



aesio.fr

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy - 75008 Paris. Document non contractuel à caractère publicitaire. 21-005-082



Le Lab50 vous invite à suivre sa grande conférence annuelle « Retour vers le futur »

Le Lab50 a été fondé grâce à la cohésion des deux institutions professionnelles : la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris et l'Ordre des experts-comptables de Paris Île-de-France. Se positionnant comme observatoire de la transformation de la profession du chiffre, le Lab50 ambitionne d'aider les professionnels à comprendre le nouvel environnement numérique. Le Lab50 propose des solutions concrètes à mettre en place dans leurs structures d'exercice.

Le temps fort des Universités d'été 2021 sera sur le thème « Retour vers le futur ». Nous sommes en 2023. Les entreprises d'expertise comptable, d'audit et de conseil poursuivent leur mutation. Besoins renouvelés en compétences, nouveaux profils, transformation des pratiques managériales... Ces évolutions vont de pair avec l'instauration de la facture électronique, l'utilisation devenue permanente de la data visualisation et la transformation des modèles économiques.



Comment anticiper ces changements dès 2021 ? Comment tirer profit de la révolution numérique et transformer ces enjeux en opportunités ? Le Lab50 vous invite à sa grande conférence annuelle le mardi 7 septembre de 16h30 à 18h00.

Un moment de réflexion pour se projeter dans le futur, tout en intégrant les enjeux du présent, animé par les membres des groupes de travail du Lab50 et leurs invités. Nous vous attendons nombreux !

Au programme



Des interventions de personnalités inspirantes, issues de la profession et du monde entrepreneurial



Des sujets transversaux sur la transformation des structures d'exercice pour enrichir votre réflexion stratégique



Des préconisations pour vous aider à définir votre plan d'action des prochains mois

Les conférenciers



Frédéric Burband
COMMISSAIRE
AUX COMPTES
À PARIS



Eléonore Caiveau-Partula
DIPLOMÉE D'EXPERTISE
COMPTABLE ET EXPERTE
POWER BI



Cyril Degrilart
EXPERT-
COMPTABLE



Myriam Maiche
PRÉSIDENTE
DE L'ANEC
CÔTE D'AZUR



Abderrahman Mekdad
MÉMORIALISTE



Guillaume Proust
VICE-PRÉSIDENT DE
L'ORDRE DES EXPERTS-
COMPTABLES DE PARIS
ÎLE-DE-FRANCE



Jean Saphores
VICE-PRÉSIDENT
DU CONSEIL SUPÉRIEUR
DE L'ORDRE DES EXPERTS-
COMPTABLE



Stefano Vignoli
EXPERT-
COMPTABLE

MERCREDI 8
SEPTEMBRE 2021
9h30 - 11h00

Conférence

« Comment accompagner vos clients dans la sortie de crise avec la nouvelle procédure de traitement des difficultés des entreprises ? »

Le rôle essentiel de bras-droit du chef d'entreprise qu'endossent les professionnels du chiffre a été particulièrement prégnant depuis le début de la crise sanitaire. Qu'il s'agisse de conseil ou de prévention des risques, les experts-comptables et commissaires aux comptes étaient au cœur des défis que les entreprises devaient relever pour se maintenir à flot.

Le conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France, la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris, et les tribunaux de commerce d'Île-de-France ont mis en place la cellule d'accompagnement « Soutenir vos clients en difficulté » afin de sensibiliser la profession à la diversité des outils permettant de prévenir, voire de redresser la situation d'une entreprise rencontrant des difficultés.

Grâce à cette cellule, les experts-comptables et les commissaires aux comptes bénéficient d'une assistance lors de l'élaboration de leur diagnostic, mais également dans l'orientation de leurs clients vers les dispositifs du tribunal de commerce. Un rendez-vous téléphonique avec un juge permet au professionnel du chiffre d'être dirigé vers l'outil de prévention ou de traitement des difficultés, tout en garantissant l'anonymat du client.

**SOUTENIR
vos CLIENTS
EN DIFFICULTÉ**

Vous souhaitez joindre la cellule « Soutenir vos clients en difficulté » ?
Contactez le 01 55 04 31 78 ou envoyez un email à l'adresse suivante soutenirvosclients@oec-paris.fr

Afin d'accompagner les entreprises en difficultés, l'État a par ailleurs mis en place de nombreux dispositifs : la création du prêt garanti par l'État (PGE) qui a été accordé massivement ; les reports d'échéances fiscales ; les activités partielles et le fonds de solidarité. L'ensemble de ces mesures ont permis aux entreprises de maintenir une trésorerie. Depuis, le gouvernement a annoncé un plan de sortie de crise en plusieurs étapes.

Mais alors, comment prévenir les difficultés ? Notamment avec la création d'une procédure de traitement de sortie de crise. Les conférenciers présenteront les étapes de cette nouvelle procédure accélérée lors de la conférence « Comment accompagner vos clients dans la sortie de crise avec la nouvelle procédure de traitement des difficultés des entreprises ? »

Mise en place par la loi n°2021-689 du 31 mai 2021, elle est ouverte aux entreprises, aux commerçants, aux professions libérales et aux agriculteurs, elle entre donc dans le même champ d'application que les dispositions générales relatives aux procédures collectives.

Le débiteur doit être en cessation de paiements mais doit toutefois avoir les fonds disponibles pour payer ses créances salariales. Il doit présenter un projet de plan tendant à assurer la pérennité de l'entreprise. Cette procédure accélérée n'est ouverte qu'aux entreprises avec un nombre de salariés limité qui sera déterminé par décret par le Conseil d'État et sur présentation des comptes qui doivent donner une image fidèle de la situation financière de l'entreprise.

La procédure de traitement de sortie de crise est une procédure temporaire qui ne concerne que les procédures ouvertes entre le 1^{er} juin 2021 au 1^{er} juin 2023. Elle se distingue des autres procédures collectives par une période d'observation courte et un système d'admission des créances particulier. Vous pourrez découvrir les spécificités de cette procédure lors de cette conférence.



Le nombre d'ouvertures de procédures collectives n'a pas augmenté comme nous aurions pu l'attendre. En 2018 et 2019 en moyenne 3 300 procédures collectives ont été ouvertes au tribunal de commerce de Paris. En 2020 c'est 2 300 procédures collectives qui ont été ouvertes par le tribunal de commerce de Paris. La tendance pour 2021 semble être similaire à 2020. De janvier à mai 2021, 960 procédures collectives ont été ouvertes contre 934 en 2020 pour cette même période. Par ailleurs, le recours aux procédures amiables a augmenté de 30% par rapport à 2020. Les entreprises viennent de plus en plus tôt solliciter de l'aide et agissent avant de se retrouver en cessation des paiements. »

Paul Louis Netter,
président du tribunal de commerce de Paris

Les conférenciers



Laurent Benoudiz

PRÉSIDENT DU CONSEIL
RÉGIONAL DE L'ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES DE
PARIS ÎLE-DE-FRANCE



Marine Pace

ADMINISTRATEUR
JUDICIAIRE



Vincent Reynier

PRÉSIDENT DE LA
COMPAGNIE RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES DE PARIS



Virginie Verfaillie

AVOCATE SPÉCIALISÉE
EN PROCÉDURE COLLECTIVE

MERCREDI 8
SEPTEMBRE 2021
11h30 - 13h00

Construisons notre futur : comment conduire la transformation de nos cabinets ?

Et si nous étions acteurs de notre futur ? Et pourquoi cette proposition ? Si la nécessité de renouveler les missions des cabinets n'est pas immédiate, elle est toutefois imminente.

L'article 153 de la loi de finances 2019 sur la facturation électronique annonce un bouleversement total au sein de la profession. Il s'agit en réalité d'un véritable tsunami réglementaire en termes de process, mais également en termes de chiffre d'affaires. Le « tout-numérique » signifie la fin de la saisie des pièces, le pré-remplissage de la déclaration de TVA, mais également une automatisation de plus en plus importante des étapes de la déclaration fiscale des entreprises. Alors quid de ces missions qui représentent 60% du chiffre d'affaires des cabinets ?

Le 1^{er} janvier 2025, date de sa généralisation, la facturation électronique sera incontournable. Pour faire face aux mutations qu'elle implique, l'expert-comptable doit pouvoir repenser sa stratégie, adapter ses compétences, et travailler l'image et la visibilité de son cabinet. Cette réglementation oblige l'ensemble des confrères et consœurs à envisager un nouveau modèle économique pour leurs cabinets, à développer leurs compétences et à être acteurs de ce changement inéluctable de la profession.

Alors comment se renouveler, transformer ses pratiques, son cabinet et ses missions ? Comment faire évoluer ses compétences et celles de ses collaborateurs ? Quelle démarche et quels outils mettre en œuvre pour conduire le changement ? C'est à toutes ces questions que se proposent de répondre Philippe Barré, Jean-François Marvaud et Virginie Roitman lors de la conférence « Construisons notre futur : comment conduire la transformation de nos cabinets ? »



Les conférenciers



Philippe Barré

PLURIEL CONSULTANTS,
EXPERT-COMPTABLE,
COMMISSAIRE AUX
COMPTES, FONDATEUR
ASSOCIÉ B-READY



Jean-François Marvaud

DIRECTEUR ASSOCIÉ
CHEZ STRATEX ASSOCIÉS,
DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE
HEC PARIS



Virginie Roitman

VICE-PRÉSIDENTE DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

JEUDI 9
SEPTEMBRE 2021
16h30 - 18h30

La liberté

Chaque année la conférence de clôture des Universités d'été permet d'ouvrir nos perspectives. La thématique 2021 sur la liberté se veut inspirante et ancrée dans notre quotidien.

Nous sortons d'une crise planétaire d'un an et demi qui nous a contraint dans nos habitudes et nos déplacements. Malgré ce contexte, notre profession a su faire preuve de résilience et de combativité, nous avons poursuivi nos missions d'accompagnement auprès de nos clients, nous avons résisté et une fois de plus, notre rôle a été déterminant pour les entreprises.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous pouvons profiter d'une liberté retrouvée et d'un nouveau souffle. Les UE 2021 veulent se faire l'écho de cet espoir à travers une édition hybride, des ateliers en présentiel, des stands à nouveau fréquentés... et une grande conférence sur la LIBERTÉ ! Plusieurs intervenants de haut niveau viendront conclure notre rendez-vous en évoquant ce thème sous toutes ses formes : la liberté des entreprises, des citoyens, des salariés... Au sortir de la crise sanitaire, nos speakers vous proposeront des regards croisés sur l'état du libéralisme économique et politique, la libre expression et ses limites, les libertés individuelles face aux nouvelles technologies. Ils aborderont le libéralisme au-delà du prisme économique, évoqueront sa place en tant que philosophie de l'existence et vision de la société.



CONFÉRENCE ANIMÉE PAR
Adélaïde Barbier

Les conférenciers



Gérald Bronner

PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES TECHNOLOGIES
ET DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE



Jean-Philippe Delsol

AVOCAT FISCALISTE,
DOCTEUR EN DROIT ET
LICENCIÉ ÈS LETTRES



Isaac Getz

AUTEUR, CONFÉRENCIER,
PROFESSEUR À L'ESCP
BUSINESS SCHOOL



Delphine Horvilleur

AUTEURE, PHILOSOPHE, RABBIN
ET DIRECTRICE DE LA RÉDACTION
DE LA REVUE TENOU'A



Gaspard Koenig

PHILOSOPHE, ESSAYISTE ET ROMANCIER
PRÉSIDENT DU THINK TANK
« GÉNÉRATION LIBRE »



Marie Tabarly

NAVIGATRICE, CRÉATRICE
DU PROJET ELEMEN'TERRE
PROJECT

LUCA, le centre d'affaires de la profession comptable

Si vous ne connaissez pas encore LUCA, c'est le moment de découvrir ses offres.



Ordre francilien et la CRCC de Paris ont signé en ce début d'année une convention de partenariat vous offrant l'exclusivité d'un centre d'affaires dédié aux experts-comptables et commissaires aux comptes.



Cet espace de travail, baptisé LUCA en hommage à Luca Pacioli, est entièrement équipé pour vous accueillir ainsi que vos clients dans le respect des règles de déontologie et de confidentialité indispensables à l'exercice de notre profession. LUCA est là pour accompagner les cabinets dans leur installation et leur développement.

Situé au cœur de la capitale (29 rue du Colisée Paris 8^e), cet espace collaboratif de 700 m² de bureaux, modernes et sécurisés est mis à disposition par la société Revig Colisée.

4 offres ont été négociées pour les professionnels franciliens

- > **L'offre domiciliation** pour disposer d'une adresse professionnelle en plein cœur de Paris.
- > **Le co-working illimité + bureau et salle de réunion** pour échanger avec des consœurs et confrères sur vos problématiques et projets.
- > **Les bureaux permanents partagés ou privés :** une formule pour travailler en équipe au sein du quartier d'affaires.
- > **La location de salles de réunions** pour recevoir vos collaborateurs et vos clients.



J'ai choisi LUCA parce que j'ai souhaité être entouré de consœurs et confrères qui ont les mêmes problématiques que moi. LUCA m'a permis aujourd'hui de pouvoir exercer ma profession en toute sérénité. »

Wahib Dahmani,
expert-comptable et commissaire aux comptes

LUCA est un véritable lieu d'échanges et de synergies pour tous les professionnels du chiffre

Que vous soyez domicilié-e-s chez vous, ou que vous souhaitiez changer votre mode de travail, le centre d'affaires vous ouvre ses portes et n'attend que vous ! Nous vous donnons les clés de votre nouveau bureau, laissez-vous tenter par l'expérience.

Retrouvez l'équipe de Revig Colisée pour découvrir le détail des offres disponibles et poser toutes vos questions sur le stand.



Des options Premium viennent s'ajouter à ces offres. Plus d'informations sur <https://www.luca.paris/accueil>



Je conseillerai le centre d'affaires LUCA à mes consœurs et confrères pour la maîtrise des coûts. En début d'activité, c'est toujours intéressant d'avoir un loyer modéré et développer son activité sereinement. »

Franck-Guillaume N'Goran,
expert-comptable et commissaire aux comptes

Innest : Rencontrez la promo 2

L'Ordre a lancé en 2019, Innest, le premier accélérateur de la profession comptable. Son objectif ? promouvoir et accompagner des start-ups ayant développé des solutions innovantes, dans l'optique d'améliorer le quotidien des experts-comptables.



Fort de son expérience avec sa première promotion, Innest revient cette année avec une nouvelle sélection de start-ups. Pendant huit mois, elles bénéficieront de formations visant à mieux comprendre l'environnement des marchés dans lesquels elles évoluent, d'un accompagnement personnalisé, d'un accès à l'écosystème comptable et de tous les outils indispensables à leur développement. Ne manquez pas l'occasion de rencontrer la promo 2 lors des UE.

INNEST

Présentation des quatre start-ups sélectionnées

e-carry

E-Carry on est une solution collaborative full web de suivi de la production TVA - bilans - échéances fiscales à destination des cabinets d'expertise comptable. Elle permet d'améliorer l'organisation, le suivi, la transmission des informations et la traçabilité avec les collaborateurs. Une solution qui se démarque par sa simplicité d'utilisation et de configuration.

Greenly

Greenly est une start-up qui a créé une application mobile permettant de réaliser son propre bilan carbone quotidien, pour ainsi aider l'utilisateur à réduire ses émissions plus simplement. Cette start-up fait partie de la sélection « 100 start-up où investir en 2021 » de Challenges et a été élue Fintech de l'année 2020 par France innovation. Son ambition : aider les experts-comptables à se positionner en tant que pionniers sur la question du bilan carbone des entreprises.

Sesha

Sesha est solution en ligne mettant l'intelligence artificielle au service des cabinets d'expertise comptable et de leurs clients. Elle rédige instantanément des analyses claires et compréhensibles de la situation comptable de chaque client, identifie les points d'attention du dossier et liste automatiquement les pièces manquantes. La start-up est également labellisée par le Pôle Finance Innovation.

nüag

Nüag est une start-up offrant une technologie permettant de digitaliser les organes de décision des entreprises (assemblées générales, comités de direction, etc.) tout en garantissant une sécurité sur l'ensemble du processus : pour un gain de temps et de productivité significatif ! Bien plus qu'un outil de vote ou de visio-conférence, Nüag est une plateforme conçue pour les assemblées générales et réunions statutaires. Elle permet d'assister à chaque étape : de l'envoi des convocations, des pouvoirs, des relances, des votes, à la visio-conférence, ou la rédaction du PV...



La réussite de l'accompagnement Innest est également due au bêta testing !

Chaque start-up est suivie par un pool de bêta-testeurs bénévoles. Leur rôle ? Aider les pépites à faire évoluer leurs solutions au plus près des besoins de la profession.



Si vous êtes tentés par l'expérience, n'hésitez pas à poser toutes vos questions à Thomas Roy, Program manager Innest sur le stand.

L'union fait la force

Pour la deuxième année consécutive, l'Asforef et Sup'Expertise Paris, l'école supérieure des métiers de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil de l'Ordre des experts-comptables de Paris Île-de-France partageront le même emplacement aux prochaines Universités d'été.

Parfaitement complémentaires, ces deux organismes de formation proposent aux membres actuels et futurs de la profession comptable francilienne toute la panoplie possible de produits et services en matière d'acquisition, d'évolution et de gestion des compétences : formation initiale ou continue, accompagnement à la VAE, bilans de compétences...



Les Universités d'été seront d'ailleurs l'occasion de découvrir toutes les nouveautés de la rentrée proposées par l'Asforef pour le développement des compétences et la formation continue des experts-comptables, commissaires aux comptes et collaborateurs de cabinet.

Du bac au DEC, Sup'Expertise Paris et l'Asforef préparent les futurs experts-comptables aux défis posés par la mutation de la profession :

- > **en complétant le cursus du DCG** (en alternance et en initial) et du DSCG (en alternance) par des outils innovants (e-DCG+),
- > **en proposant un rythme d'alternance** adapté aux contraintes des cabinets (disponibilité totale de l'apprenti du 15 mars au 15 mai)
- > **en offrant des programmes qui évoluent** pour apporter aux professionnels de demain les compétences clés qui font parfois défaut dans les diplômes d'État.

Sup'Expertise Paris déploie également toute une offre de cursus en gestion, management et RH particulièrement adaptée aux besoins des cabinets et prépare, avec l'Asforef et via son centre de bilans et de développement des compétences, à la gestion et à la transformation des emplois et des compétences des collaborateurs comptables menacés par l'automatisation de la comptabilité.



SerenitePro.fr : assurer la continuité de votre activité

Transmettre rapidement en toute confidentialité les informations essentielles de son entreprise.

Mis à disposition des professionnels du chiffre en juillet 2021, SerenitePro.fr est un site web sécurisé, qui vous permet de rassembler de façon confidentielle et dématérialisée toutes les informations essentielles, qui devront être transmises à vos proches en cas d'incapacité temporaire ou de décès. Dernières volontés, codes confidentiels, directives anticipées, messages personnels, informations financières... : SerenitePro.fr fonctionne comme un coffre-fort numérique, qui réunit en un point toutes vos informations d'ordre personnel et professionnel.

Ces informations ne sont accessibles par personne d'autre que vous, jusqu'au moment où elles devraient être divulguées aux personnes que vous avez désignées en tant que tiers de confiance.

Sécurisez gratuitement la continuité de votre activité

En tant que chef d'entreprise, il est encore plus indispensable de prendre ses dispositions pour assurer la continuité de son activité en cas d'incapacité ou de décès. Afin de faciliter vos démarches, votre Ordre régional et la CRCC de Paris ont noué avec SerenitePro un partenariat, qui vous permet de bénéficier gratuitement de la partie professionnelle de la plateforme.

Rendez-vous sur le stand pour rencontrer Aurélie Drouvin et Clément Egger, fondateurs de la plateforme, qui se feront un plaisir de répondre à vos questions. Ils vous proposeront également de la documentation, des démonstrations et de l'aide à la prise en main de l'outil.

« La plateforme vous offre un service de consignation d'informations en ligne totalement sécurisé. »



Clément Egger,
CO-CRÉATEUR SERENITEPRO.FR
(DÉCLINAISON DE MESVOLONTÉS.NET
DÉDIÉE AUX PROFESSIONNELS
DU CHIFFRE)

« SerenitePro ne remplace pas un testament ou un mandat de protection future, ce service est une aide aux démarches que vos proches pourraient être amenés à mettre en œuvre en cas d'incapacité ou de décès. »



Aurélie Drouvin,
CO-CRÉATRICE
DE SERENITEPRO.FR

L'innovation pour l'audit et l'accompagnement préventif... c'est sur les stands de la Compagnie de Paris que ça se passe !

La CRCC de Paris poursuit sa stratégie d'innovation pour accompagner ses membres dans les changements post loi Pacte, par le développement de nouvelles missions et l'atteinte d'objectifs de performance et de rentabilité.

En parallèle, elle met en œuvre une action globale autour de la prévention des difficultés des entreprises et l'accompagnement de la sortie de crise. Pleinement engagée avec l'OEC Paris Île-de-France via le dispositif « Soutenir vos clients en difficultés », elle propose en plus à ses membres un certain nombre d'outils pratiques pour les aider à mieux communiquer avec leurs clients dès les premiers signaux pouvant porter atteinte à leur continuité d'exploitation, mais aussi à créer de nouvelles synergies avec les autres acteurs de la prévention que sont notamment les mandataires et administrateurs judiciaires.

#UE2021 : Qu'est-ce qui vous attend sur les stands de la CRCC ?

Services régaliens

Une question sur une démarche d'inscription ou de modification auprès du H3C ? ou sur le règlement de vos cotisations ? Les membres de notre équipe seront présents au palais des Congrès tout au long de l'événement. N'hésitez pas à passer nous voir entre deux ateliers !

Accompagnement juridique

Les représentants de notre service juridique se déplaceront également pour être à votre écoute et tenter au mieux de vous orienter, face à vos problématiques techniques et déontologiques. Ils vous guideront également sur la question de l'alerte et des procédures préventives ou de traitement des difficultés auprès des tribunaux de commerce et judiciaires.

VizNow

Découvrez une nouvelle manière de réaliser vos revues analytiques grâce à notre outil développé sur PowerBI ! Si vous êtes CAC inscrit à Paris, rendez-nous visite sur notre stand VizNow pour bénéficier d'une démo et pré-

parer la prochaine saison d'audit à l'aide de ce nouvel outil gratuit d'analyse et de datavisualisation.



BBusi - L'évolution !

À l'initiative de la commission Audit informatique de la CRCC de Paris, des développements ont été réalisés pour ouvrir l'inscription sur la plateforme aux auditeurs informatiques indépendants.

Ce nouveau service ouvre le champ des possibles par la mise en relation avec ces spécialistes des systèmes d'information afin d'accroître les capacités des professionnels du chiffre à répondre aux enjeux informatiques de leurs clients dans un cadre déontologique sécurisé. Un nouvel atout complémentaire pour renforcer notre rôle et accompagner notre transformation numérique ainsi que celle de nos clients.

Rendez-vous également sur le stand du Lab50 !

Comment développer des missions de sécurisation des données ? Faire évoluer son business model ?

Adopter les méthodes du Lean management ou celles Agile au sein de votre organisation : pourquoi, comment ? Venez échanger avec les membres de nos GT pour bénéficier de leurs témoignages ou partagez les vôtres. Et pourquoi pas nous rejoindre ?!

La CRCC de Paris s'active pour accompagner la transformation de la profession et renforcer son rôle de prévention. Que vous soyez ou non inscrit à la compagnie, une seule condition pour nous rendre visite : être curieux !



Plus d'informations
<https://www.crcc-paris.fr/>

La CRCC de Versailles et du Centre revendique l'engagement et la contribution des commissaires aux comptes à la relance

« Notre rôle est essentiel dans la relance de notre économie à l'issue de la crise sanitaire, afin d'aider les entreprises à sécuriser leur reprise d'activité et prévenir leurs difficultés. » explique Florent Burtin, président de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.

Dans le contexte actuel de sortie de crise, des parties prenantes de l'économie expriment un besoin de confiance et de sécurité, le commissaire aux comptes, fort de sa compétence et de son indépendance, a cette capacité en tant que garant de confiance à répondre à ce besoin de confiance et de sécurité, qui sont les meilleurs carburants de notre économie.

En relais de la Compagnie nationale, la CRCC de Versailles et du Centre propose des missions concrètes de commissariat aux comptes, établies en lien étroit avec les dispositifs de relance :

- > **Attestation de sincérité des éléments déclaratifs** figurant dans les demandes de financement et en particulier sur les critères sélectifs, dont le respect conditionne l'accès aux dispositifs ;
- > **Attestation ou rapport d'audit** portant sur la situation financière de l'entreprise candidate à l'obtention du financement, sur des données prévisionnelles ou sectorielles et sur sa situation régulière au regard des organismes de recouvrement de taxes et de cotisations ;
- > **Attestation de conformité** de l'utilisation faite du financement à l'objet pour lequel il a été versé, établie après son obtention ;

> **Attestation annuelle de la qualité de la situation financière d'un emprunteur** au regard de sa capacité à effectuer ses remboursements.



Toutes ces prestations peuvent être réalisées pour des entités auditées légalement ou non par les commissaires aux comptes. Les entreprises peuvent par la suite choisir ou non de mettre en place un audit légal. Ces nouvelles missions renforcent la confiance de leurs parties prenantes, investisseurs, banquiers, salariés, clients, etc. et cela ouvre de nouvelles perspectives vers les TPE et PME.

Nos 2 435 commissaires aux comptes de la CRCC de Versailles et du Centre ont certifié des comptes à plus de 98,4% en 2019, car nous travaillons en amont de l'établissement des comptes en bonne intelligence avec les entreprises, contribuant ainsi au besoin d'une information plus transparente et sécurisée.

Certaines PME peuvent désormais choisir d'avoir un commissaire aux comptes, ce qu'une majorité d'entre elles continuent de faire en renouvelant leur confiance. Le commissaire aux comptes accompagne les entreprises dans leurs enjeux, notamment en matière de révolution digitale ou d'attentes grandissantes des parties prenantes en matière de RSE.



Plus d'informations
<https://www.crcc-versailles.fr/>

4^{ème} édition

LES UNIVERSITÉS DES ANTILLES

DU 29 OCTOBRE
AU 5 NOVEMBRE 2021

Envolez-vous pour une semaine
de formation et de découvertes
sous le soleil de Saint-Martin !

Les thématiques de l'édition 2021

- › Titre de placement et titre de participation
- › TVA et taxe sur les salaires dans les holdings : une nouvelle grille de lecture
- › La réforme de l'octroi de mer
- › Holding & statut social du dirigeant TNS vs TS
- › Holding & CAC : Seuil, nomination, notion de groupe, scope d'intervention



Serge Anouchian



Corinne Barrez



Laurent Benoudiz



Camille Boivin



Jean-Pierre Casimir



Arnaud Moraine



Vincent Reynier



Vital Saint-Marc

Inscriptions sur univantilles.oec-paris.fr

SÉMINAIRE FISCAL | SOCIAL | PATRIMOINE

Présentation des ouvrages des intervenants de la grande conférence

JEAN-PHILIPPE
DELSOL

À quoi servent
les riches ?

(AVEC NICOLAS LECAUSSIN),
ÉDITIONS JEAN-CLAUDE
LATTÈS, 2012



Pourquoi je vais
quitter la France

ÉDITIONS TATAMIS, 2013

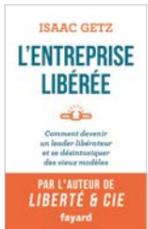
Échec de l'État :
pour une société
de libre choix

(AVEC NICOLAS LECAUSSIN),
ÉDITIONS DU ROCHER, 2017

ISAAC
GETZ

Liberté & Cie : quand
la liberté des salariés fait
le succès des entreprises

(AVEC BRIAN M. CARNEY),
FLAMMARION, 2013



La liberté, ça marche ! L'entreprise
libérée - les textes qui l'ont inspirée,
les pionniers qui l'ont bâtie

FLAMMARION, 2016

L'entreprise libérée :
comment devenir un leader libérateur
et se désintoxiquer des vieux modèles

FAYARD, 2017



GASPARD
KOENIG

Liber, un revenu
de liberté pour tous

(AVEC MARC DE BASQUIAT),
ÉDITIONS DE L'ONDE, 2015

Les Aventuriers
de la Liberté

PLON, 2016

La Fin de l'individu
(Voyage d'un philosophe
au pays de l'intelligence
artificielle)

ÉDITIONS DE L'OBSERVATOIRE, 2019



GÉRALD
BRONNER

La Démocratie
des crédules

PUF, 2013

Déchéance
de rationalité

GRASSET, 2019

Apocalypse
cognitive

PUF, 2021



DELPHINE
HORVILLEUR

Comprendre
le monde,

ÉDITIONS DU SEUIL, 2020

Le rabbin
et le psychanalyste,
L'exigence
d'interprétation,

HERMANN ÉDITEURS, 2020

Vivre avec nos morts

GRASSET, 2021

Merci

à nos fidèles partenaires présents aux Universités d'été 2021
et à nos côtés tout au long de l'année !



B. BIGGER

C'EST QUOI ?

Le site de recrutement
de la profession du chiffre
en Île-de-France

Une véritable vitrine
pour les cabinets

Faire le choix Bigger c'est

- Bénéficier d'une visibilité gratuite auprès d'un public jeune en recherche active
- Publier des offres d'emplois et recevoir les CV des candidats directement par mail
- Recruter pour un stage, de l'alternance ou un CDI
- Mettre en avant ses atouts pour séduire les talents de demain

500 cabinets ont déjà fait le choix Bigger !

Simple rapide et efficace, environ **2 000 candidatures** ont été envoyées en 1 an

Un stagiaire, un alternant, un collaborateur ?
Bigger c'est incontestablement votre allié
pour trouver la perle rare et faire grandir votre équipe

bigger.fr

Et comment ça marche ?

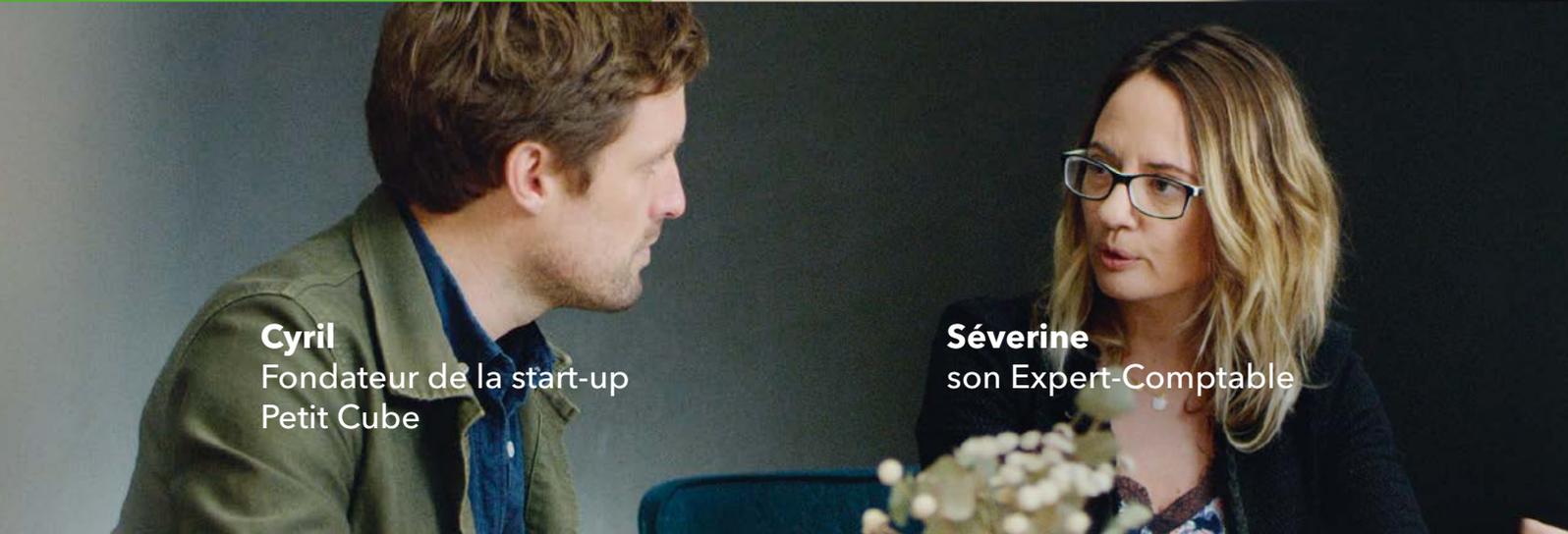
15 min c'est le temps qu'il vous faut pour créer une fiche !

Mettez à l'honneur vos valeurs, présentez vos collaborateurs, vos locaux et les petits plus qui permettront aux candidats de se projeter chez vous.

Connectez-vous sur www.bigger.fr pour créer l'espace cabinet qui vous ressemble et recruter les collaborateurs dont vous avez besoin !

L'Ordre de Paris Île-de-France s'occupe de communiquer pour vous ensuite.

Le temps.
Il en faut du temps.
Celui de s'écouter,
d'échanger. Se laisser
le temps de se comprendre,
pour que Séverine, Expert-
Comptable, conseille à Cyril
la meilleure solution pour
développer sa start-up.



Cyril
Fondateur de la start-up
Petit Cube

Séverine
son Expert-Comptable



La solution QuickBooks
n'a qu'une ambition. Vous faire
gagner du temps, pour
vous consacrer à l'essentiel :
accompagner vos clients.

Écoutez Cyril et Séverine sur
quickbooks.fr/podcasts

Gagner du temps. Pour l'essentiel.

